



## Arret de travail/ reprise anticipée / temps partiel

Par **matth727**, le **19/12/2016** à **16:54**

[s]Aujourd'hui le 19/12 je suis en arrêt maladie[/s] de longue date [s]jusqu'au 2 février[/s], je [s]démission demain[/s] de mon poste de travail , puis-je me faire [s]embaucher[/s] dans une nouvelle entreprise [s]avant la fin de l'année[/s] pour faire une [s]reprise de travail anticipé[/s] à [s]temps partiel le 15/01[/s] ?  
merci par avance de votre participation

Par **morobar**, le **20/12/2016** à **09:59**

Bonjour à vous aussi,  
Comme nous ignorons la durée du préavis que vous devez à l'employeur actuel, nous ne savons pas s'il cadre ou pas avec votre arrêt bidon.